



ASSOCIATION CSC LOIRE ET SEIL

16 AVENUE DU MARECHAL DE TASSIGNY

44400 REZE

SIRET : 321335812 00020

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

SOMMAIRE

Actif

Passif

Compte de résultat

Tableaux annexe 1

Tableaux annexe 2

Tableaux annexe 3

Présentation de l'association

Faits caractéristiques de l'exercice

Référentiel comptable et principes généraux

Association CSC LOIRE ET SEIL
BILAN ACTIF au 31/12/2023

Actif	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	30 047	(12 185)	17 862	11 113
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 820	(12 185)	1 636	1 037
Immobilisations corporelles en cours	16 227	-	16 227	10 076
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières	2 000	-	2 000	2 000
Participations et Créances rattachées	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	500	-	500	500
Prêts	-	-	-	-
Autres	1 500	-	1 500	1 500
Total I	32 047	(12 185)	19 862	13 113
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	57 569	-	57 569	71 406
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 815	-	7 815	10 705
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres	49 754	-	49 754	60 701
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	104	-	104	315
Disponibilités	576 940	-	576 940	530 554
Charges constatées d'avance	1 994	-	1 994	1 849
Total II	636 608	-	636 608	604 124
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	668 654	(12 185)	656 470	617 237

Association CSC LOIRE ET SEIL
BILAN ACTIF au 31/12/2023

Passif	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	208 054	190 097
Fonds propres statutaires	208 054	190 097
Fonds propres complémentaires	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
Avances et acomptes	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	-
Autres	-	-
Report à nouveaux	-	(7 273)
Excédent ou déficit de l'exercice	18 661	25 230
 Situation nette (sous total)	 226 715	 208 054
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	12 101	-
Provisions réglementées	-	-
Total I	238 816	208 054
FONDS REPORTES ET FONDS DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	2 853	3 000
Total II	2 853	3 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	8 220	5 937
Total III	8 220	5 937
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	5 186	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	360 887	369 484
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	25 299	17 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	3 954	369
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	11 254	13 034
Total IV	406 581	400 246
Ecart de conversion passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL	656 470	617 237

Association CSC LOIRE ET SEIL
Compte de résultat
du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte de Résultat	31/12/2023	31/12/2022	Variation €	Variation %
Cotisations	3 564	3 544	20	0,6%
Ventes de biens & services	16 803	15 763	1 040	6,6%
Ventes de biens	-	221	(221)	(100,0%)
Ventes de services	16 803	15 542	1 261	8,1%
Produits de tiers financeurs	610 543	578 831	31 712	5,5%
Concours publics et subventions d'exploitation	610 543	578 831	31 712	5,5%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-
Dons manuels	-	-	-	-
Mécénats	-	-	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
Contributions financières	-	-	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31 709	32 215	(506)	(1,6%)
Utilisation des fonds dédiés	3 000	5 058	(2 058)	(40,7%)
Autres produits	19	9	11	123,0%
Total des produits d'exploitation	665 638	635 420	30 219	4,8%
Achats de marchandises	-	-	-	-
Variation de stock	74 668	65 487	9 181	14,0%
Achats de matières et autres approvisionnements	10 404	11 166	(763)	(6,8%)
Variation de stock	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	406 103	399 537	6 566	1,6%
Aides financières	-	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	3 302	2 215	1 087	49,1%
Salaires et traitements	114 972	101 163	13 810	13,7%
Charges sociales	36 798	32 377	4 422	13,7%
Dotations aux amortissements et dépréciations	659	1 547	(888)	(57,4%)
Dotations aux provisions	2 283	-	2 283	-
Report en fonds dédiés	2 853	3 000	(147)	(4,9%)
Autres charges	885	1 400	(515)	(36,8%)
Total des charges d'exploitation	652 927	617 892	35 035	5,7%
Résultat d'exploitation	12 711	17 528	(4 817)	(27,5%)
Produits financiers de participation	-	-	-	-
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	5 766	1 360	4 406	324,1%
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers	5 766	1 360	4 406	324,1%
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	-	-	-
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières	-	-	-	-
Résultat financier	5 766	1 360	4 406	324,1%
Résultat courant avant impôts	18 477	18 887	(410)	(2,2%)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 351	6 373	(4 022)	(63,1%)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-	-	-
Total des produits exceptionnels	2 351	6 373	(4 022)	(63,1%)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 166	30	2 136	7089,1%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-	-
Total des charges exceptionnelles	2 166	30	2 136	7089,1%
Résultat exceptionnel	185	6 343	(6 158)	(97,1%)
Participation des salariés aux résultats	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Total des produits	673 755	643 152	30 603	4,8%
Total des charges	655 093	617 922	37 171	6,0%
EXCEDENT ou DEFICIT	18 661	25 230	(6 568)	(26,0%)

Association CSC LOIRE ET SEIL
Etats financiers du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS	31/12/2022	+	-	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Donations temporaires d'usufruit	-			-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaire	-			-
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	-			-
Immobilisations corporelles	22 638	7 409	-	30 047
Terrains	-			-
Constructions	-			-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 563	1 258		13 820
Immobilisations corporelles en cours	10 076	6 151		16 227
Avances et acomptes	-			-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-			-
Immobilisations financières	1 500	-	-	1 500
Participations et Créances rattachées	-			-
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	-			-
Autres	1 500			1 500
Total	24 138	7 409	-	31 547

TABLEAU DE VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS	31/12/2022	+	-	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Donations temporaires d'usufruit	-			-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaire	-			-
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	-			-
Immobilisations corporelles	(1 450)	6 151	(659)	4 042
Terrains	-			-
Constructions	-			-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	(11 525)		(659)	(12 185)
Immobilisations corporelles en cours	10 076	6 151		16 227
Avances et acomptes	-			-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-			-
Immobilisations financières	2 000	-	-	2 000
Participations et Créances rattachées	-			-
Autres titres immobilisés	500			500
Prêts	-			-
Autres	1 500			1 500
Total	550	6 151	(659)	6 042

Association CSC LOIRE ET SEIL
Etats financiers du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS	31/12/2022	Aff. Rt	+	-	31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	190 097	-	25 230	(7 273)	208 054
Fonds propres statutaires	190 097		25 230	(7 273)	208 054
Fonds propres complémentaires	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Fonds propres statutaires	-				-
Fonds propres complémentaires	-				-
Avances et acomptes	-				-
Ecart de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Réserves statutaires ou contractuelles	-				-
Réserves pour projet de l'entité	-				-
Autres	-				-
Report à nouveaux	(7 273)	25 230	7 273	(25 230)	-
Excédent ou déficit de l'exercice	25 230	(25 230)		18 661	18 661
Situation nette (sous total)	208 054	-	32 503	(13 841)	226 715
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	-		12 101		12 101
Provisions réglementées	-				-
Total	208 054	-	44 604	(13 841)	238 816

TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS DEDIES	31/12/2022	+	-	31/12/2023
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				-
Fond dédiés sur dons manuels affectés				-
Excédent disponible après affectation au projet associatif				-
Reprise des fonds affectés au projet associatif				-
Total	3 000	2 853	(3 000)	2 853

RECAPITULATIF DES MONTANTS RECUS DES CONCOURS PUBLICS ET DES SUBVENTIONS	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTION D'EXPLOITATION	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
Union Européenne			
Etat			
Collectivités territoriales		421 105	
Caisse d'allocations familiales & MSA	133 411	40 560	12 101
Autres financeurs		15 467	
Total	133 411	477 132	12 101

ETAT DES PROVISIONS	31/12/2022	+	-	31/12/2023
Provisions pour risques et charges	5 937	2 283	-	8 220
Provisions pour risques	-			-
Provision pour pensions et obligations similaires	5 937	2 283		8 220
Provisions pour restructuration				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation	-			-
Total	5 937	2 283	-	8 220

Association CSC LOIRE ET SEIL
Etats financiers du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	1 500	-	1 500
Créances	57 569	57 569	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 815	7 815	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-
Autres	49 754	49 754	-
Charges constatées d'avance	1 994	1 994	-

ETAT DES DETTES	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	5 186	5 186	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	360 887	360 887	-
Dettes des legs ou donations	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	25 299	25 299	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	3 954	3 954	-
Produits constatés d'avance	11 254	11 254	-
Total	406 581	406 581	-

ETAT DES CHARGES A PAYER	Montant brut
Usagers - avoirs à établir	-
Fournisseurs - factures non parvenues	2 319
Personnel - charges à payer	12 966
Charges sociales - charges à payer	4 347
Etat - charges à payer	-
Autres - charges à payer	3 954
Total	23 587

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant brut
Usagers - Factures à établir	-
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	-
Personnel - produits à recevoir	-
Charges sociales - produits à recevoir	48 020
Etat - produits à recevoir	-
Autres - produits à recevoir	-
Total	48 020

1. Présentation de l'association

Objet social

L'association, le CSC LOIRE ET SEIL a été créée en 2006, elle a pour but de développer et mettre en œuvre le projet social défini par l'association et agréé par la CAF, pour les quartiers de REZE Hôtel de Ville et Trentemoult, autour des 4 missions suivantes

- Un équipement de quartier à vocation sociale et globale : ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, il offre activités et service à finalité sociale.
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle : lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social.
- Un lieu d'animation de la vie sociale : il suscite la participation des usagers et habitants à la définition des besoins, à l'animation locale et aux prises de décisions.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices : il a vocation à contribuer au partenariat local et susciter son développement.

Pour cela, l'association s'engage à conduire son action autour de l'accueil, de l'écoute, de la rencontre, du respect et de l'implication des habitants.

Nature et périmètre des missions

Les activités de l'association se déroulent sur l'ensemble des quartiers Rezé Hôtel de Ville (bourg et Port au blé) et Trentemoult-les-Isles (Trentemoult, Nirkiouse, la Haute-Ile et la Basse-Ile). Trois de ces maisons existaient, portées par trois associations :

- La Maison Port au Blé, portée par l'association des habitants du Port au Blé (anciennement Zola Barbusse).
- La Maison des Isles, portée par l'association du même nom.
- La Maison des Roquios, portée par le CEPAL (Centre d'Éducation Populaire Amicale Laïque Rezé Centre).

Moyens mis en œuvre

La réalisation des missions s'appuie sur une équipe de bénévoles et de professionnels.

L'association bénéficie de subventions de la Ville de Rezé, de personnel mis à disposition ; de subventions ou de prestations de la CAF, de subventions de la conférence des financeurs, de la CARSAT et du département.

Ses ressources annuelles se composent aussi de cotisations et d'adhésions des adhérents. Le montant ou la nature de l'adhésion est fixé par l'Assemblée Générales.

Elle bénéficie aussi de locaux et services mis à sa disposition par la Ville de Rezé.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

Ressources humaines :

- Mr Auneau le directeur a été absent de mai à octobre 2023, son poste n'a pas été remplacé, et ses missions ont été réparties entre l'équipe de salariés.
- Mr Beillevaire est en congé parental depuis le 1^{er} septembre, avec un maintien de travail à 60%.
- Mme Jeanneau est en disponibilité pour un an depuis le 1^{er} septembre et est remplacée par Mme Khayati.
- Mme Boujet a été embauchée en CDD à compter du 22 juin, en renfort de l'équipe.

Finances :

- Le Conseil départemental a accordé une subvention complémentaire au fonctionnement du CSC de 9375€
- La Ville de REZE a versé une subvention de compensation du congé parental de Mr Beillevaire et de l'absence de Mr Auneau de 15 985 €.

Projets :

- Le chantier de l'atelier de menuiserie a été retardé (démarrage en décembre), ne permettant pas le développement des actions autour du vélo et de la menuiserie.
- La Fête du CSC n'a pas eu lieu (même période que celle de la Ville), et il a été décidé de coupler cette fête avec la Fête des Lumières en fin d'année dès 2024.

3. Référentiel comptable et principes généraux

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. L'exercice précédent clos au 31 décembre 2022 avait aussi une durée de 12 mois.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 656 470 €.

Le montant des charges du compte de résultat est 655 093 € et le montant des produits est de 673 755 €, soit un excédent de 18 662 €.

Référentiel comptable applicable

Le référentiel comptable applicable est le suivant : *Plan Comptable Général*.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Principes généraux

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Continuité d'exploitation,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules les informations significatives sont présentées (PCG art.831-1 s.). Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

- **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'association pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

- **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

- **Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont intégrées au résultat par quote-part au même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

- **Fiscalité de l'association**

Les activités de l'association ne sont pas fiscalisées.

- **Fonds dédiés**

La partie des subventions d'exploitation servant à financer des projets définis, qui à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisé dans un compte de « fonds dédiés » (ANC, règlt 2018-06, art. 132-1).

- **Contributions volontaires**

Bénévolat : la réalisation des actions du CSC Loire et Seil s'accompagne d'heures de bénévolat qui sont valorisées au titre de l'exercice 2023 à **50 434 €** soit **3077.25 heures** (coefficient 300 animateur).

Locaux et services : le CSC Loire et Seil bénéficie de locaux mis à disposition, ainsi que de services par la Ville de REZE, qui sont estimés pour l'exercice 2023 à **48 678 €**. (cette année toutes les charges supplétives n'ont pas été valorisées).

- **Indemnités de fin de carrière**

Conformément aux règles comptables, nous avons évalué l'engagement au 31/12/2023.

L'engagement inscrit dans les comptes au 31/12/23 est de 8 220 €.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-486 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

- Aucune administratrice ou aucun administrateur ne perçoit de rémunération.

En conséquence, cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à communiquer une information individuelle sur la rémunération de la Direction salariée.